

Test de résistance pour l'économie et la société

Le nombre de bénéficiaires de rentes augmente rapidement dans le sillage du vieillissement de la population. Il faut donc engager des réformes sans délai afin de garantir le financement des systèmes de prévoyance et de rentes. Sans l'immigration, l'AVS serait depuis longtemps dans les chiffres rouges. Voici deux constats, parmi plusieurs autres, qui ont émergé à l'occasion du Forum international Europa qui s'est tenu en mai à Lucerne. **Par René Pfister**

«Nos rentes sont-elles sûres?» C'est sous ce titre qu'était placé le Forum européen de Lucerne consacré à la démographie et à la prévoyance vieillesse. Une question qui se justifie amplement à la lumière des chiffres et des informations communiqués lors de la manifestation: aujourd'hui déjà, le nombre de personnes entrant dans la vie active est moins élevé que celui des néoretraités, en Suisse également. La part des plus de 65 ans progresse à toute vitesse. D'ici à 2030, elle devrait représenter un quart environ de la population suisse. Dans le même temps, le taux d'occupation devrait diminuer. Les jeunes commencent à travailler de plus en plus tard, tandis que la proportion des travailleurs âgés (groupe d'âge des 50 à 65 ans) augmente.

Le vieillissement démographique et l'évolution du taux d'activité ont de lourdes conséquences non seulement sur le financement de la prévoyance vieillesse, mais aussi sur le marché du travail. Celui-ci a tendance à «perdre» du personnel et rencontre – malgré un chômage persistant et une immigration en hausse – d'importants problèmes de recrutement dans de nombreux secteurs. D'où également une incidence sur la politique migratoire et la politique de formation.

«Les rentes sûres n'existent pas»

Que faut-il faire? Relever l'âge de la retraite? Réduire les prestations? Réaménager les systèmes de rentes? Quand et comment? Qui en ferait les frais? Autant de questions qui ont été abordées dans le cadre du Forum par des experts de haut vol, parmi lesquels Bert Rürup, ancien président du «Conseil des sages

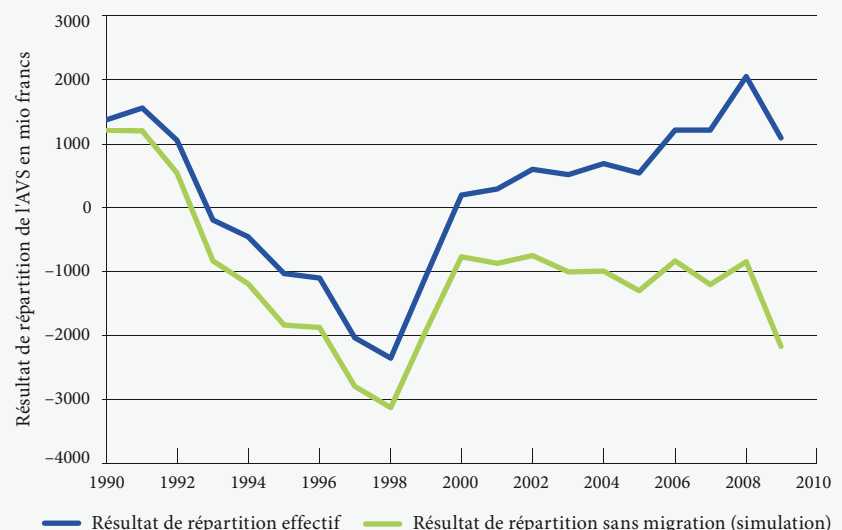
économiques» en Allemagne. Face aux risques économiques et conjoncturels, «les rentes sûres n'existent pas», a souligné ce professeur de politique économique et financière. Tout au plus peut-on chercher à les rendre plus sûres – une tâche à laquelle la Suisse peut s'atteler sereinement vu son système de prévoyance (AVS et 2^e pilier). Pour assurer la pérennité des rentes, il faut une économie prospère et en bonne santé.

Hans Groth du World Demographic & Ageing Forum WDA de St-Gall a quant à lui insisté sur le rôle clé de l'évolution démographique, tout en soulevant la question d'un nouveau contrat de génération: «A côté de la gestion des ressources naturelles, l'évolution démographique constituera au cours des 20 à 30 années à venir le défi de loin le plus important pour la Suisse, l'Europe et la

planète entière», a expliqué Hans Groth. Les coûts sociaux augmenteront massivement: il faut donc soumettre les systèmes de santé et des rentes à des tests de résistance. «Nous devons adapter les promesses futures aux réalités sociales et économiques également. Les thèmes tels que les modèles de travail souples et plus longs, la migration de la main-d'œuvre qualifiée, le contrat de génération et l'amélioration de la productivité grâce à une formation et à un perfectionnement systématiques doivent être discutés sans préjugés et à large échelle.»

Yves Rossier, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), a commenté les dernières prévisions du Conseil fédéral pour l'AVS, dont la santé financière serait meilleure que prévu. Il ne faut pas baisser la garde, a-t-il averti,

L'immigration est bénéfique pour l'AVS



car il s'agit juste d'un répit: «Nous devons être prêts à répondre aux dépenses croissantes de l'AVS à partir de 2020 et à parer au déficit qui suivra les années suivantes», a prévenu Yves Rossier en se fondant sur les nouvelles projections de la Confédération.

Le directeur de l'OFAS a par ailleurs souligné l'impact positif de l'immigration: «La main-d'œuvre en provenance de l'étranger contribue dans une mesure déterminante à garantir la prospérité en Suisse et à préserver l'équilibre financier de nos assurances sociales.» Sans les immigrés, l'AVS serait dans les chiffres rouges depuis le début des années 1990 (voir graphique). Selon Yves Rossier, une adaptation automatique des rentes à l'état du compte capital de l'AVS ou une prise en compte des années de cotisations, bonus éducatifs compris, sont deux voies à explorer en vue d'instaurer une compensation sociale dans le système des rentes.

Pistes possibles

Pour Georg Fischer, directeur de la protection sociale et de l'inclusion sociale à la Commission européenne, les récentes crises ont exacerbé les effets du vieillissement démographique. La nécessité d'adapter les régimes de retraite et de rentes s'est encore renforcée sous l'effet des pertes de croissance, du recul des marchés financiers et de l'alourdissement des déficits publics. «Selon l'OCDE, la plupart des réformes des rentes en Europe aboutiront, malgré un relèvement de l'âge de la retraite, à des rentes moins élevées», a-t-il indiqué. D'où les trois messages suivants de l'UE: «Nous devons travailler davantage et plus longtemps. L'âge de la retraite doit être adapté à la réalité démographique. Son évolution devrait être liée à l'allongement de l'espérance de vie.» L'UE invite ses citoyens à se soucier davantage de leur prévoyance privée, a martelé Georg Fischer, qui a insisté sur le fait que la confiance dans les systèmes nationaux passait par la mise en place avec les partenaires sociaux de solutions viables et transparentes.

De son côté, Christoph Ryter, directeur de la Caisse de Pensions Migros (CPM), a démontré que de telles solu-



«Vouloir à tout prix maintenir l'âge de la retraite à 65 ans est une erreur», explique Thomas Daum, directeur de l'UPS, lors du débat public à l'occasion du 20^e Forum européen de Lucerne.

tions étaient possibles, pour autant qu'on agisse à temps et sérieusement. Il a expliqué comment, afin de préserver son équilibre financier à long terme, la CPM a révisé son règlement de prévoyance, qui prévoit dès 2012 une adaptation modérée des prestations combinée à une souplesse accrue pour les bénéficiaires de rentes, mais sans augmentation des cotisations. «La CPM a réussi à conserver un niveau de prestations comparativement élevé», s'est réjoui Christoph Ryter, pour lequel le succès de telles réformes dépend en première ligne du bon timing et du caractère évolutif – plutôt que révolutionnaire – des adaptations.

Débat final

Au cours du débat final, il a aussi été question de l'opportunité de relever l'âge de la retraite et de la nécessité d'introduire des modèles de travail et de retraite plus souples. Selon Martin Flügel, président de Travail.Suisse, il y a un décalage avec la réalité, en ce sens que, aujourd'hui déjà, un tiers des travailleurs quitte le monde du travail à 63 ans, alors que les personnes de plus de 55 ans ne sont plus les bienvenues dans l'économie.

Pour Thomas Daum, directeur de l'Union patronale suisse, vouloir à tout prix maintenir l'âge de la retraite à 65 ans est une erreur. La réalité appelle plutôt un relèvement de l'âge de référence. L'AVS va au-devant de graves problèmes financiers, cela ne fait aucun doute, d'autant que les prévisions et les hypothèses (relatives à l'immigra-

tion en particulier) sont incertaines. Il faut profiter de la bonne situation actuelle pour entreprendre rapidement les réformes nécessaires, a averti M. Daum, avant de rappeler l'échec de la dernière révision de l'AVS et le fait que de telles révisions s'étendent en général sur au moins dix ans.

Sandro Meyer, responsable Corporate Life & Pensions chez Zurich Vie Suisse, s'est posé en fervent défenseur d'un âge de la retraite flexible. «Quiconque le souhaite doit pouvoir travailler jusqu'à 70, voire 75 ans», a-t-il expliqué sans ambages. Plutôt que de se cristalliser sur des chiffres et des âges limites, mieux vaut proposer aux personnes d'un certain âge des emplois attrayants et revaloriser leur travail.

Intervention du conseiller fédéral Schneider-Amman

La Suisse doit réformer sa prévoyance vieillesse: tel a été l'appel lancé par le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Amman qui a souligné la nécessité d'assurer le financement de l'AVS à long terme. Il s'agit d'aborder la flexibilisation de l'âge de la retraite ainsi que la question de l'égalité entre femmes et hommes face à la retraite, points sur lesquels les discussions politiques sont bloquées depuis dix ans. Si la Suisse arrive à disposer assez rapidement d'une économie, d'un marché du travail, d'un système de santé et d'une prévoyance vieillesse sains, alors le pays pourra sans problème faire bonne figure en comparaison internationale en 2030 également. ■